

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL MICROSTATIONS

Version: 1

Date de la première édition: 07/11/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: EPARCYL MICROSTATIONS
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: activateur pour microstation d'épuration des eaux domestiques
Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOCIETE EAU ECARLATE
28, rue de la Résistance
F-91707 Ste Geneviève des Bois
France
Tél: +33 (0)1 69 46 52 70
Télécopie: +33 (0)1 69 46 25 22
Courriel: info@eauecarlate .fr
1. 4. N° code du produit: 3152210226125
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
2. 4. Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):
2. 4. 1. Symbole(s): Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 5. Information(s) complémentaire(s): Parmi autres ingrédients Contient:
- enzymes, peut déclencher une réaction allergique
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
2. 6. Dangers principaux: Les personnes sujettes à des problèmes de sensibilisation de la peau ne doivent pas être mises au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée.
2. 7. Autres dangers: les poussières peuvent être irritantes pour les voies respiratoires

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL MICROSTATIONS

Version: 1

Date de la première édition: 07/11/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

3. 1. Formule:	EE 295
3. 2. Description du mélange:	Mélange sec de bactéries non pathogènes, enzymes et sels inorganiques
3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:	Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 67/548 avec leurs modifications et adaptations.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:	
4. 1. 1. Conseils généraux:	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau:	Rincer et laver la peau abondamment à l'eau et au savon. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	La préparation contient des enzymes sensibilisante par inhalation sans entrainer la classification de celle-ci. L'inhalation de poussières peut être irritante pour les voies respiratoires Cependant la quantité de particules inhalables est faible et ne devrait pas présenter de risque majeur.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL MICROSTATIONS

Version: 1

Date de la première édition: 07/11/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- | | |
|--|--|
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique. Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
- 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter de laisser la poussière se répandre.
 - 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
 - 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé.
7. 2. Stockage:
- 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver hors de la portée des enfants. Ce produit doit être manipulé conformément à la réglementation concernant les microorganismes de la classe 1
 - 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel. Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
 - 7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: acides, bases, agents oxydants
 - 7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
 - 7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés: Éviter les emballages métalliques non protégés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Utiliser exclusivement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
- 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:
8. 2. Contrôles de l'exposition:
- 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: appareil respiratoire seulement en cas de formation de poussière
 - 8. 2. 2. Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
 - 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
 - 8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures. il est préférable de ne pas porter de lentilles de contact.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. EVITER LA DISPERSION DE POUSSIERE!

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:
- 9. 1. 1. Aspect: poudre
 - 9. 1. 2. Couleur: brun clair
 - 9. 1. 3. Odeur: caractéristique
 - 9. 1. 4. PH: 7
 - 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non applicable.
 - 9. 1. 6. Point d'éclair: Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL MICROSTATIONS

Version: 1

Date de la première édition: 07/11/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	Non applicable.
9. 1. 9. Viscosité:	Non applicable.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	partiellement soluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	pratiquement insoluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	pratiquement insoluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Non combustible.
10. 2. Stabilité chimique:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 4. Conditions à éviter:	Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
10. 5. Matières incompatibles:	Ne pas mélanger avec des oxydants, sous peine de perdre les propriétés enzymatiques
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Données non disponibles.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Données non disponibles.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
11. 2. 4. Ingestion:	Données non disponibles.
11. 3. Sensibilisation:	Contient plusieurs allergènes mentionnés au point 2
11. 4. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer une dermatite.
11. 5. Information(s) supplémentaire(s):	Ce produit contient des substances inscrites au tableau des maladies professionnelles n° R63 Affections provoquées par les enzymes

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	aucun
12. 7. Effets sur l'environnement:	Non applicable.
12. 8. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPARCYL MICROSTATIONS

Version: 1

Date de la première édition: 07/11/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|---|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit. |
| 13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): | Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|-----------------|
| 14. 1. Numéro ONU: | non soumis |
| 14. 5. Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| 14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non applicable. |
| 14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable. |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|--|---------------------|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | réglementation ICPE |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Non applicable. |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|--|---|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s): | Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
- 31 ième adaptation concernant la directive produits dangereux
- directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations
- CLP 1272/2008 & adaptations |
| 16. 2. Avis ou remarques importantes: | Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. |
| 16. 3. Restrictions: | Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). |
| 16. 4. 1. Date de la première édition: | 07/11/2013 |
| 16. 4. 2. Version: | 1 |
| 16. 5. Réalisé par: | Danièle Saville(daniele.saville@wanadoo.fr) |